



World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout

World Scout **Bureau** Mondial du Scoutisme

Case Postale 241
CH-1211 Genève 4
Suisse

Rue du Pré-Jérôme 5
CH-1205 Genève
Suisse

Tél: (+41 22) 705 10 10
Fax: (+41 22) 705 10 20

worldbureau@world.scout.org

CIRCULAIRE N° 18/2003

Aux: Commissaires Internationaux

Juillet 2003

Procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif AMGE/OMMS

Chers collègues,

Veillez trouver en annexe le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif AMGE/OMMS qui s'est tenue à Genève, le 16 avril dernier.

Ce procès-verbal est distribué par les deux organisations. Il sera également disponible sur notre site web.

Bien à vous,

Jacques Moreillon
Secrétaire Général

COMITE CONSULTATIF AMGE/OMMS

Procès-verbal de la réunion au Bureau Mondial du Scoutisme, à Genève, le 16 avril 2003

Présents: Kirsty Gray	Présidente, Conseil Mondial de l'AMGE (présidant la réunion)
Charlotte Christ-Weber	Vice-Présidente, Conseil Mondial de l'AMGE
Magda Murr	Membre, Conseil Mondial de l'AMGE
Mary Lynn Myers	Membre, Conseil Mondial de l'AMGE
Lesley Bulman	Directrice Générale, AMGE
Marie-Louise Correa	Présidente, Comité Mondial du Scoutisme
Habibul Alam	Vice-Président, Comité Mondial du Scoutisme
Walter Hofstetter	Membre, Comité Mondial du Scoutisme
Ana Elisa Piubello	Membre, Comité Mondial du Scoutisme
Jacques Moreillon	Secrétaire Général, OMMS
Malek Gabr	Secrétaire Général Adjoint, OMMS

1. Bienvenue et ouverture

En accueillant les membres, la Présidente a fait part des excuses reçues de Amelita Dayrit-Go, María-Paula Romano et Ferran Guimaraes, qui n'ont pas été en mesure de prendre part à la réunion. Marie-Louise Correa a souhaité la bienvenue aux membres et a annoncé que Jacques Moreillon allait prendre sa retraite, en tant que Secrétaire Général, le 1^{er} avril 2004 et qu'un Comité de Sélection avait été formé pour la recherche d'un nouveau Secrétaire Général.

L'ordre du jour a été approuvé.

Il a été décidé que la lettre du Danemark, datée du 23 mars 2003 et adressée aux deux organisations, serait discutée sous le point 3 de l'ordre du jour (initiatives communes en matière de paix).

Il a été convenu que le procès-verbal de la réunion serait rédigé par Mary Lynn et Habibul, puis soumis pour approbation à Kirsty et Marie-Louise et ensuite envoyé pour commentaires aux membres du Comité Consultatif présents à la réunion. Une fois approuvé par tous, le procès-verbal serait placé sur les sites web des deux organisations et diffusé aux Organisations Membres de l'AMGE et de l'OMMS.

2. Travail de l'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse (anciennement les "Big Seven")

Lesley et Jacques ont fait une brève présentation du sujet. Ils ont souligné le fait que l'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse était un groupement très informel et non-institutionnel, principale raison pour laquelle ils pouvaient travailler ensemble de manière aussi efficace. L'Alliance a permis d'ouvrir des portes et de transmettre des messages ce qu'aucune des organisations constituantes n'aurait été en mesure de faire toute seule.

Le sujet principal sur lequel travaille actuellement l'Alliance est le programme conjoint centré sur le SIDA en Afrique, qui vise à habiliter les jeunes en Afrique à combattre le SIDA. La 'International Youth Foundation' a accepté de piloter le projet dans le développement d'une proposition de programme et la recherche de sponsors potentiels.

De l'avis unanime des participants à la réunion, le travail de l'Alliance produit d'excellents résultats et devrait être poursuivi et encouragé.

3. Initiatives communes en matière de paix

John Geoghegan, Directeur de la Fondation du Scoutisme Mondial, a été invité à participer à la discussion de ce point de l'ordre du jour pour présenter le projet "Dons pour la Paix" s'inscrivant dans le cadre du centenaire de l'OMMS en 2007.

Jacques et Lesley avaient développé une proposition de projet conjoint AMGE/OMMS sur la Paix, qui sera mené dans le cadre du Comité Consultatif. La proposition de projet avait été soumise au Groupe de Travail 2007 de l'OMMS et au Comité Mondial du Scoutisme, qui s'était réuni à Kandersteg le week-end précédant la réunion du Comité Consultatif. Le Conseil Mondial de l'AMGE n'a pas encore approuvé le projet.

La proposition de projet était intitulée "Vers un centenaire de la jeunesse pour la paix" et portait provisoirement le sous-titre "La contribution de près d'un milliard de Scouts et de Guides vers un monde plus paisible". Il a été convenu qu'il faudrait éventuellement modifier le titre et le sous-titre. Le projet était fondé sur le fait que la paix constituait un domaine de travail majeur aussi bien pour l'AMGE que pour l'OMMS et, vu que les deux organisations partagent les mêmes principes établis par Baden-Powell, toute reconnaissance internationale pour la contribution à la paix devait être partagée par les deux organisations; en outre, chaque fois que cela est possible, le travail devait être entrepris conjointement au niveau national.

La proposition de projet a fait l'objet d'une longue discussion au cours de la réunion et plusieurs amendements ont été convenus, visant principalement à encourager les Organisations Membres de l'AMGE et/ou de l'OMMS à lancer des projets sur la paix au niveau national ou transnational ; ces projets devraient, chaque fois que cela s'avérerait possible, être conçus et mis en œuvre conjointement par les membres nationaux de l'AMGE et de l'OMMS. Le comité a convenu que le projet "Dons pour la Paix" pourrait avoir un attrait commun et qu'il pouvait s'inscrire dans le cadre du travail conjoint au niveau national, avec un rapport sur les résultats présenté aux deux Conférences Mondiales.

Le comité a convenu que lorsque le projet, tel que révisé, aura été approuvé par le Conseil Mondial de l'AMGE, un résumé serait diffusé aux Organisations Membres de l'AMGE et de l'OMMS, avec une lettre d'accompagnement sur en-tête conjoint pour souligner sa nature conjointe, et que ce travail constituerait un axe privilégié pour le Comité Consultatif au cours de l'actuel triennat et au-delà.

Lettre du Danemark du 23 mars 2003: Cette lettre, signée par le Comité Conjoint des Guides au Danemark et le Conseil Scout Danois, encourageait le Comité Consultatif à examiner les moyens permettant de célébrer, en 2007, le début aussi bien du Scoutisme que du Guidisme.

Le comité a constaté que l'OMMS avait déjà commencé à préparer cet événement en 1997 et avait établi un Groupe de Travail 2007 qui était déjà très avancé dans son travail, raison pour laquelle il n'était pas possible de faire de 2007 un projet conjoint. Il a toutefois été décidé que l'OMMS inviterait l'AMGE à participer aux événements mondiaux du Centenaire, le Jamboree Scout Mondial et le Camp sur l'île de Brownsea, et encouragerait ses Organisations scouts nationales à inviter les Organisations membres de l'AMGE à se joindre aux célébrations de 2007 organisées au niveau national.

Le comité a également noté que le 22 février (Jour du Fondateur), anniversaire commun de Baden-Powell et de Lady Baden-Powell et Journée de la Pensée de l'AMGE, pourrait être, en 2007, un jour de célébration conjointe pour l'AMGE et l'OMMS.

Lesley et Jacques vont préparer une réponse au Danemark.

4. Autres domaines d'intérêt commun

La Présidente a introduit le sujet en soulignant qu'il y avait de nombreux domaines d'intérêt commun pour l'AMGE et l'OMMS, dans lesquels un échange d'informations et, dans certains cas, un travail conjoint pourraient être bénéfiques aux deux organisations.

Parmi les points discutés, mentionnons:

- La protection des enfants, et plus particulièrement la politique sur la 'protection contre la maltraitance' adoptée par la 36^e Conférence Mondiale du Scoutisme en juillet 2002.
- Un document élaboré par l'AMGE sur les "Lignes directrices relatives à l'action politique et au plaidoyer" au sujet duquel l'AMGE a invité les représentants de l'OMMS à faire des commentaires.
- La collaboration des volontaires et des professionnels dans des domaines d'intérêt commun, tels que les Constitutions et les Finances.
- Les relations avec les Nations Unies, où des déclarations conjointes ou d'autres activités conjointes permettraient d'avoir plus d'impact.

Il a été convenu que les deux organisations passeraient en revue la liste des résolutions adoptées par leurs Conférences mondiales respectives afin d'identifier les résolutions se rapportant à leur contribution à la société plutôt qu'au Guidisme et Scoutisme en tant que tel. Les sujets identifiés pourraient ensuite être étudiés afin de voir si les deux organisations ont des positions communes en la matière et peuvent entreprendre des actions conjointes. Il a été noté que certains de ces sujets pouvaient être traités dans le cadre du travail de l'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse.

Au cours de la discussion, il a été souligné que certaines des politiques/pratiques de l'une des deux organisations pourraient être utiles à l'autre. Le Système de cotisation de l'OMMS et le Système de vote électronique à la Conférence Mondiale de l'AMGE en sont des exemples; il a été convenu que l'on procéderait à un partage d'informations sur ces deux systèmes.

5. Informations concernant des organisations/associations nationales spécifiques

L'AMGE a demandé à l'OMMS de clarifier d'apparentes contradictions dans sa politique relative à la question des Organisations/Associations Nationales Scoutes et Guides (ONSEG-ANSEG) dans un certain nombre de pays (Norvège, France et Espagne).

Les représentants de l'OMMS ont expliqué les faits se rapportant à chaque cas, qui sont tout à fait différents.

Les représentantes de l'AMGE ont remercié les représentants de l'OMMS pour les explications fournies, qui à leur sens clarifiaient les diverses situations, et ont souligné l'importance de rester en contact concernant leurs développements et plus particulièrement en France et en Espagne. Il a été convenu de continuer à observer les développements dans ces pays et de travailler ensemble au niveau mondial sur les questions de constitutions pour trouver des solutions pratiques, convenant à la fois aux pays concernés et aux organisations mondiales.

Parmi les autres situations nationales discutées, les représentantes de l'AMGE ont informé l'OMMS des développements au sein de leurs Régions Arabe et Asie-Pacifique. En réponse à une question de l'AMGE relative aux Philippines, les représentants de l'OMMS ont confirmé que l'OMMS n'a pas et n'a jamais eu l'intention d'encourager une fusion entre les Boy Scouts of the Philippines et les Girl Scouts of the Philippines.

6. Moyens de renforcer la coopération entre l'AMGE et l'OMMS

Outre les domaines où une coopération et une action commune ont été décidées sous des points discutés plus tôt, il a également été convenu que :

- Les deux Bureaux mondiaux travailleraient de concert pour renforcer les communications électroniques entre les professionnels et les volontaires des deux organisations mondiales.
- Les présidents et comités régionaux dans chacune des Régions de l'OMMS et de l'AMGE seraient encouragés à planifier/organiser quelques réunions au même endroit et à la même date au cours du prochain triennat, afin d'avoir la possibilité de se rencontrer et de mieux se connaître, comme c'est le cas actuellement en Europe.
- Les présidents des Comités des Constitutions seraient également encouragés à se rencontrer.
- Un travail de recherche serait fait pour essayer d'identifier des volontaires pouvant représenter l'AMGE et l'OMMS conjointement aux réunions des Nations Unies et d'autres institutions.
- Les séminaires régionaux et mondiaux seraient annoncés à nos Organisations Membres afin qu'elles puissent participer à ceux qui leur sont accessibles et qui les intéressent.
- Des informations seraient échangées dans des domaines d'intérêt commun tels que la Protection contre la maltraitance/Protection des enfants.

7. Accord sur le mandat du Comité Consultatif

La question de la nécessité de produire ou non un mandat pour le Comité Consultatif a été soulevée. De l'avis général des participants, de tels documents avaient eu dans le passé pour résultat d'ériger des murs et des barrières entre les deux organisations plutôt que de bâtir des ponts entre elles.

Le processus appliqué au cours des trois années écoulées, à savoir que, à tour de rôle, l'une des organisations accueille la réunion et propose l'ordre du jour, alors que l'autre préside la réunion, sera maintenu au cours de ce triennat.

A la lumière de l'ambiance très ouverte et positive qui a régné tout au long de cette réunion, il a été convenu qu'il n'était pas nécessaire d'élaborer un mandat – un procès-verbal de la réunion suffisait.

8. Prochaine réunion

Il a été convenu que l'AMGE accueillerait la prochaine réunion du Comité Consultatif à Londres, le mardi 28 octobre 2003; elle sera précédée d'un dîner le 27.